

PROGRAMME DE FORMATION

La gestion de la copropriété

Découvrez tous les aspects de la gestion de copropriété

Date:	PAS DATE
Durée:	1 jour
Type / Prix:	590 €
Prérequis:	Notions de base de comptabilité
Objectifs:	• Connaitre le cadre juridique de la pratique de la copropriété, son organisation, son fonctionnement • Maîtriser le rôle, les fonctions et les pouvoirs des différents organes de gestion • Appréhender la gestion technique de la copropriété, les mesures de conservation du bâti et les exigences règlementaires • Savoir anticiper et gérer les difficultés de fonctionnement d'une copropriété • Connaitre les modalités de vente d'un lot de copropriété et ses incidences au niveau de la gestion comptable et juridique • Acquérir une vision d'ensemble de la pratique de la copropriété sous tous ses aspects

Contenu
pédagogique:

1. L'organisation de la copropriété
 - Le fondement de la copropriété
 - La distinction parties communes/parties privatives
 - L'état descriptif de division : établissement, contenu, modification,
 - Les documents techniques obligatoires : diagnostic technique, carnet d'entretien, fiche synthétique

2. L'administration de la copropriété
 - Les organes de gestion et de gouvernance : assemblées générales, conseil syndical, syndic
 - La gestion comptable : charges, travaux, fonds de réserve, fonds de prévoyance, fonds travaux, budget prévisionnel, charges et produits,
 - La gestion technique : diagnostic technique, carnet d'entretien, fiche synthétique

3. Les difficultés dans le fonctionnement de la copropriété :
 - Le recouvrement des charges,
 - La carence/l'absence de syndic
 - La copropriété en difficulté financière

4. La modification et la vente du lot de copropriété : le pré-état daté, documents obligatoires loi ALUR, l'état daté, le certificat art.20

Heures réglementaires:

CGPI

- Immobilier / Carte T / Loi Alur : 7 heures

Experts-comptables

- 7 heures

Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus

Format:

Présentiel / Distanciel

Moyen pédagogique:

Diaporama, énoncés et corrigés des cas pratiques au format PDF

Public visé:

- CGPI
- Experts-comptables
- Banquiers conseillers privés
- Assureurs
- Notaires
- Avocats

Moyen d'evaluation:

Quiz de validation des compétences acquises

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

